

DURÉE

0,25000 jours (soit 2 heures)

PRIX

90 € par participant

Soit 108 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

Que vous soyez mandataire, agent commercial, négociateur ou agent immobilier, vous êtes concerné par une obligation de formation continue (décret 2016-173 du 18 février 2016).

- Professionnels de l'immobilier : agents, négociateurs, gestionnaires, syndics, ...

- Professions juridiques : notaires, ...

PRÉREQUIS

Posséder une bonne connexion internet

Navigateurs : Firefox, Chrome, Safari

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS****LES OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

- Connaître la définition de la discrimination
- Assimiler la réglementation en matière de lutte contre les discriminations
- Discerner et reconnaître les formes de discriminations
- Identifier les critères légaux de sélection d'un candidat
- Adopter les bons comportements face à une demande discriminatoire et connaître les bons arguments à utiliser

**PROGRAMME****PROGRAMME DE LA FORMATION :****Présentation de la formation**

Bienvenue dans votre formation 1'

Comment réussir ma formation ? 1'

TUTORIEL DE NAVIGATION 4'

1. Généralités sur la discrimination en immobilier

Vidéo n°1 - Généralités sur la discrimination en immobilier 2'

Identifier les cas de discrimination 4'

2. Définition et formes de discrimination

Vidéo n°2 - Définition de la discrimination 3'

Comprendre la notion de discrimination 4'



Connaître les sanctions à l'encontre des auteurs de discrimination 4'

Vidéo n°3 - Les formes de discrimination 4'

Distinguer les différentes formes de discrimination 2'

Assimiler les critères de discrimination 5'

3. Les critères légaux de sélection d'un candidat

Vidéo n°4 - Les critères légaux de sélection d'un candidat 4'

Reconnaître les pièces interdites d'exiger dans le dossier de location 4'

Identifier les pratiques interdites concernant les garants 3'

Note - Les étapes à respecter pour louer sans discriminer 10'

Distinguer les situations autorisées de celles discriminatoires (1/4) 2'

Distinguer les situations autorisées de celles discriminatoires (2/4) 2'

Distinguer les situations autorisées de celles discriminatoires (3/4) 2'

Distinguer les situations autorisées de celles discriminatoires (4/4) 2'

4. Comportements à adopter face à une demande discriminatoire

Vidéo n°5 - Comportements à adopter face à une demande discriminatoire 7'

Cas n°1 - Madame Dupont 6'

Cas n°2 - Monsieur et Madame Dujardin 6'

Cas n°3 - Madame Latour 6'

Cas n°4 - Madame Simon 6'

Assimiler la démarche à effectuer face à un collègue discriminant 4'

5. En synthèse

Vidéo n°6 - En synthèse 4'

Guide - Lutte contre les discriminations dans l'accès au logement 15'

Questionnaire de satisfaction 1'





VALIDATION

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié **QUALIOPI**



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est réalisée à distance. L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'ateliers interactifs : glisser-déposer, texte à trous, QCM, quiz, études de cas pratiques basés sur des situations professionnelles, association de cartes, images interactives (...). La formation est réalisée au moyen d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet. L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de votre première connexion.

Vous pouvez à tout moment nous interroger ou poser vos questions sur notre plateforme d'E-learning (voir champ ci-dessous) ou nous adresser un courriel à l'adresse suivante : formation@ofib.fr. Au besoin l'un de nos formateurs pourra vous contacter sur votre lieu de travail du lundi au vendredi (9h00/12h00 -14h00-17h00)

ACCUEIL MA FORMATION SERVICE FORMATION NOTIFICATIONS

CONTACTER MON SERVICE FORMATION

Le message que vous allez envoyer est destiné à votre service formation. Il le recevra automatiquement et vous répondra par le moyen le plus approprié.

OBJET : Renseignez le sujet du message ici

Ecrivez votre message ici

EFFACER ENVOYER

Attention : la question posée devra être en rapport avec la séquence ou le parcours proposé ; toute question relative à un sujet non abordé ou relevant de conseil stratégique ou juridique sera automatiquement rejetée.

Tout au long de la formation e-learning, votre assiduité est contrôlée via des données informatiques (temps de connexion, temps passé par activité, score...). La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

- ✓ Vous devez avoir effectué 100% du parcours
- ✓ Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 60% aux évaluations

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées et le score global obtenu aux évaluations.